

Loi électorale

Gallup, on ne fait pas état des attitudes des gens qui habitent les quatre provinces de l'Est du pays.

Bien des organismes de sondage semblent croire que le Canada commence à la frontière du Nouveau-Brunswick et du Québec et s'étend à l'ouest. Mais je viens de la région atlantique et j'estime que les gens de ma région ont une voix, qu'ils ont une opinion et qu'ils devraient pouvoir se faire entendre. J'estime aussi qu'il importe de savoir ce que les gens de toutes les parties du pays pensent, surtout si l'on présente un document qui est censé refléter exactement le point de vue des Canadiens.

Il y a bien d'autres considérations, mais je crois qu'il devrait y avoir un contact réel avec les Canadiens, que toutes les parties du pays devraient participer à ces sondages et que l'authenticité de ces derniers devrait être le moins contestable possible. Tous ces facteurs devraient être bien établis quand on publie les résultats d'un sondage sur les tendances en période électorale.

● (1610)

Si l'on agissait de la sorte, je me sentirais, comme le reste du public, plus à l'aise en écoutant les renseignements diffusés. On éliminerait ainsi le risque de voir les médias d'information manipuler le public d'une façon ou d'une autre en prédisant d'après des sondages imprécis ce qui doit se produire, sans disposer de renseignements justifiant une telle affirmation. Ceux qui publient ce genre de renseignements doivent en accepter la responsabilité, et il faut que les faits confirment, en gros, leurs prévisions. Je pense qu'ainsi, les intérêts de tous seraient protégés.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je tiens à faire quelques observations sur ce projet de loi. Comme tous les autres projets de loi présentés à l'heure réservée aux initiatives parlementaires, je crains que l'horloge mette encore fin au débat. Mais je dois féliciter quand même le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) pour la présentation de ce projet de loi.

Au sujet du sondage, monsieur l'Orateur, je comprends que nous nous attaquons à un problème difficile, mais grave, parce que cela permet aux journalistes de ne pas jouer leur rôle d'informateurs, et leur permet en publiant ces rapports de tromper la population. Je dis bien tromper, parce que j'ai 13 ans d'expérience en politique, et chaque année ou à chaque élection on a trompé magistralement la population de ma circonscription, c'était le vote qui prouvait cette erreur des sondages. Encore aux dernières élections, on me déclarait battu avec 3,500 voix de majorité par mon adversaire libéral. Pourtant j'ai remporté la victoire avec 4,000 voix, et quelques centaines de voix de majorité, ce qui fait une différence de près de 8,000 voix avec les pronostics du sondage.

Je crois que des actions de ce genre ne devraient pas être permises durant une période aussi délicate que la période électorale. Certains prennent la période des élections pour une farce, un peu comme une course de chevaux, mais lorsqu'on se lance sérieusement dans la politique, on prend cela au sérieux, surtout lorsqu'on adhère à un tiers parti, qu'on lutte à un dollar contre \$100. C'est à ce moment-là qu'on se rend compte de la mauvaise influence des sondages.

Je vois que les députés du parti au pouvoir ont bien du plaisir et qu'ils rient, mais je comprends qu'avec des millions c'est facile de rire et d'acheter tous les sondages possibles. A mon avis, on induit la population en erreur

[M. Coates.]

parce que plusieurs personnes se fient aux sondages. Même si l'on croit que les gens restent indifférents à ces sondages, je prétends le contraire. Une grosse proportion des gens se fient à ces sondages, et souvent leur vote sera influencé par ces sondages. Ces gens s'attendent à des résultats correspondant au sondage, et ils sont tous déçus de constater qu'après les élections c'est le contraire qui se produit. Je dis cela non seulement pour les députés élus, mais aussi pour les adversaires, afin d'éviter de terribles déceptions, de faire croire à un député que d'après le sondage il doit remporter la victoire, alors que tout à coup, le lendemain, il est renversé des résultats. Je dirais même que c'est dangereux pour la santé de certains vaincus, monsieur l'Orateur.

A mon avis, si le gouvernement voulait bien faire, si les grands partis voulaient être honnêtes, tout irait bien. Je parle des grands partis parce qu'on prétend encore aujourd'hui que tout s'achète avec de l'argent, et comme ce sont les grands partis qui ont l'argent, qui sont capables de payer les journalistes, qui peuvent payer les émissions radiophoniques, les enquêteurs, ils font des sondages. Or, il existe deux sortes de sondages. Certains sont assez bien faits au point de vue régional, bien qu'ils ne puissent pas refléter l'image de tout le pays. Par contre, d'autres sondages, et ceux-là sont en grande majorité, sont «orientés» par des partisans qui veulent influencer et attirer la sympathie des 15 ou 20 p. 100 des électeurs qui sont susceptibles de se laisser influencer par ces sondages.

Monsieur l'Orateur, à mon avis, le fait d'interdire toute publication durant toute la période électorale, cela assurerait la protection du public, surtout lorsqu'on fait face à des controverses avec les media d'information. Au cours des dernières élections, j'en ai eu une preuve frappante. Je savais que ces sondages étaient faux, et je n'y ai même pas porté attention. Je n'ai même pas donné un dollar aux media d'information et, contrairement aux années précédentes, je n'ai pas eu d'émission radiophonique ou télévisée pour m'appuyer. Je n'ai rien publié dans les grands journaux, et ce expressément, car j'avais perdu confiance.

● (1620)

A ma grande surprise, je suis élu avec tout près de 2,000 voix de majorité de plus que les années passées. Mais les gens avaient été induits en erreur durant toute la période électorale. On a fait un lavage de cerveau avec 12 ou 15 ministres qui se promenaient en voitures, d'autres en hélicoptères, d'autres en avions, et ce pendant trois semaines, dans ma circonscription, faisant de la propagande. Selon moi, il s'agit d'une influence malhonnête, et on ne permet pas aux citoyens qu'on prétend libres de poser un geste sérieux, un geste raisonné. On ne lui donne même pas le temps de raisonner.

C'est pour cette raison que j'étais heureux de la présentation de ce projet de loi, ce soir, et je souhaiterais, au moins ce soir, qu'on réfère le projet de loi au comité des privilèges et élections pour qu'on puisse s'affronter au comité, députés ministériels et ceux de l'opposition, et qu'on puisse se dire ce qui se passe. Après les élections, la farce électorale et les jeux d'argent sont terminés. Je pense qu'on pourrait faire un travail beaucoup plus honnête, beaucoup plus digne, au comité, dans le but de protéger la liberté du citoyen canadien.

Monsieur l'Orateur, je ne veux pas prendre plus de temps à la Chambre pour parler de cette question, parce qu'après avoir subi une campagne de salissage, on en a beaucoup à dire. Mais je veux que par ce projet on prouve à la population que l'argent n'achète pas tout, et qu'on